



BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET GENERAL

Le tirage informatique du Projet de Budget 2018 est joint en annexe.

Communauté de communes du centre corse
04.95.47.04.04
www.centre-corse.com

SOMMAIRE

- **Présentation générale, affectation du résultat, vue d'ensemble : pages 3 à 5**
- **Section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes : pages 6 à 10**
- **Taux d'impositions, taxes et redevances 2017 : page 11**
- **Section d'Investissement : Dépenses et Recettes : pages 12 à 13**
- **Etat des personnels : page 14**
- **Emprunt et dette : page 14**

INTRODUCTION

Traduisant en chiffres les orientations budgétaires validées le 27 mars dernier, le Budget Primitif (BP) du Budget Général (BG) intègre les éléments fiscaux et les dotations notifiés par les services de l'Etat.

A cet égard, à l'inverse de ce qui était prévu dans la loi de finance 2018, nous constatons de nouveau une baisse des recettes provenant de l'Etat.

Dans ce contexte, ce BP est fondé sur les bases suivantes :

- Aucune augmentation des taux de fiscalité directe, des taux de la TEOM et de la redevance spéciale.**
- Pas de création d'un impôt supplémentaire pour les besoins de la GEMAPI.**
- Poursuite et accentuation des investissements sans recours à l'emprunt.**
- Maintien du cap d'une gestion rigoureuse des dépenses.**

En dépenses, le BP 2018 du BG se monte à 4,675 millions d'Euro en diminution de 5 % par rapport au BP 2017.

La répartition prévisionnelle de ces dépenses s'établi comme suit :

- 72 % en fonctionnement
- 28 % en investissement

Affectation du résultat

Somme à affecter : 2 235 823,18 € que nous proposons de répartir de la manière suivante :

64 167,44 à l'investissement au chapitre 1068.

2 201 655,74 € au fonctionnement en excédent reporté de fonctionnement au chapitre 002.

Vue d'ensemble du Projet de Budget 2018

Dépenses et recettes réelles (hors opérations d'ordre)	BP 2017	BP 2018
Fonctionnement : Dépenses	2 763 900 €	2 955 283 €
Fonctionnement : Recettes	3 102 538 €	3 214 958 €
Investissement : Dépenses	1 122 407 €	1 188 460 €
Investissement : Recettes	793 180 €	831 118 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Comprenant un montant de dépenses imprévues de 180 000 €, le montant prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement (2 955 283 €) est en augmentation de 191 383 € (+ 7 %) par rapport à 2017.

Chapitres	Libellé	BP 2017	BP 2018	Commentaires
11	Charges à caractère général	620 265 €	604 241 €	Diminution de 2,5 % de la prévision (+ 16 024 €) prenant en compte l'ajustement du montant prévisionnel des contrats de prestation de services (service déchets).
12	Charges de personnel	1 144 614 €	1 194 820 €	Progression de 4,3 % de la prévision (+ 50 206 €) prenant en compte : le coût de la progression normale des carrières, du RIFSEP en année pleine, des saisonniers pour l'OT, de la possibilité d'un recrutement dans le cadre de la mise en œuvre du plan déchet et des ambassadeurs de tri (dépenses subventionnée par ailleurs).
65	Autres charges gestion courante	803 000 €	961 000 €	Progression de la prévision de 19,6 % (+ 158 000 €). Voir détails page suivante.
66	Charges financières	16 221 €	12 122 €	Evolution normale du remboursement d'intérêts.
67	Charges exceptionnelles	7 000 €	3 000 €	Provision pour titres annulés.
022	Dépenses imprévues	130 000 €	210 000 €	Provision notoirement en cas de crise majeure des déchets.

Détails notables du 65	BP 2017	BP 2018
Contribution organisme regroupement (SYVADEC)	610 000 €	761 000 €
Subvention fonct person droit privé (OTIC)	125 000 €	145 000 €

Le détail complet du chapitre 65 figure dans le tirage informatique du BP.

La prévision de la contribution au SYVADEC doit être pondérée au regard des données suivantes :

	SYVADEC CA 2017	SYVADEC BP 2018	Delta
Cotisation de base/tonne	220 €	241 €	+ 21 €
Cotisation Syvadec	673 547 €	749 316 €	+ 75 769 €
Incitativité reversée	73 800 €	159 026 €	+ 85 226 €
Cotisation réelle Syvadec	599 747 €	590 290 €	- 9 457 €
Cotisation finale/tonne	172,3 €	173,3 €	+ 1,0 €

Tonnes OMR (hors tout venant)	3 481	3 406
--------------------------------------	-------	-------

Ces estimations sont basées sur un tonnage d'OMR enfouis par le SYVADEC de 3 406 tonnes (contre 3 481 tonnes enfouies en 2017 soit – 2 %) et sur une progression du tri de 7 %.

L'augmentation de l'incitativité reversée prend aussi en compte l'extension du reversement aux rachats matières (cartons, ferrailles...).

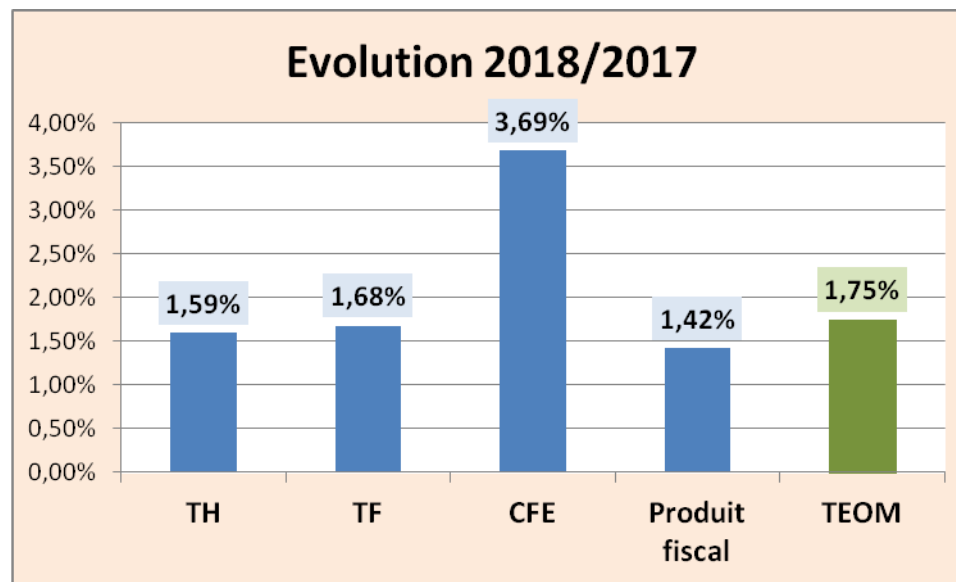
L'évolution de la subvention d'équilibre en faveur de l'OT est justifiée par notre volonté de pallier au manque de visibilité de la CdC concernant le montant de l'aide au fonctionnement accordé à l'OT pour 2018 (20 000 € en 2017). Le versement de la subvention d'équilibre en faveur de l'OT sera donc ajusté en cours d'année en fonction de la décision de la CdC.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Le montant prévisionnel des recettes réelles de fonctionnement (3 214 958 €) est en augmentation de 3,6 % (+ 112 420 €) par rapport à 2017 malgré la baisse des dotations de l'Etat, grâce à l'augmentation prévisionnelle des recettes de la taxe de séjour et de l'incitativité reversée par le SYVADEC.

Chapitres	Libellé	BP 2017	BP 2018	Commentaire
013	Atténuation de charges	42 403 €	23 276 €	Remboursement de salaires d'agents en maladie.
70	Produits des services	188 718 €	192 000 €	Produit à taux de redevances constantes de la redevance spéciale : pour les professionnels, pour les collectivités clientes à la déchetterie et pour les communes membres (traitement du tout venant).
73	Impôts et taxes	2 666 619 €	2 704 106 €	Produits à taux constants du taux des 3 taxes (TH, TFB, TFNB) et de la TEOM en fonction des bases calculées par les services de l'Etat (voir graphique page suivante).
74	Dotations et participations	130 998 €	125 576 €	On constate une nouvelle diminution des dotations et compensation de l'Etat (voir graphique panier ressource page 9).
75	Revenu des immeubles	0	8 000 €	Loyer implantations antennes France Telecom
77	Produits exceptionnels	73 800 €	160 000 €	Reversement incitativité par le SYVADEC.

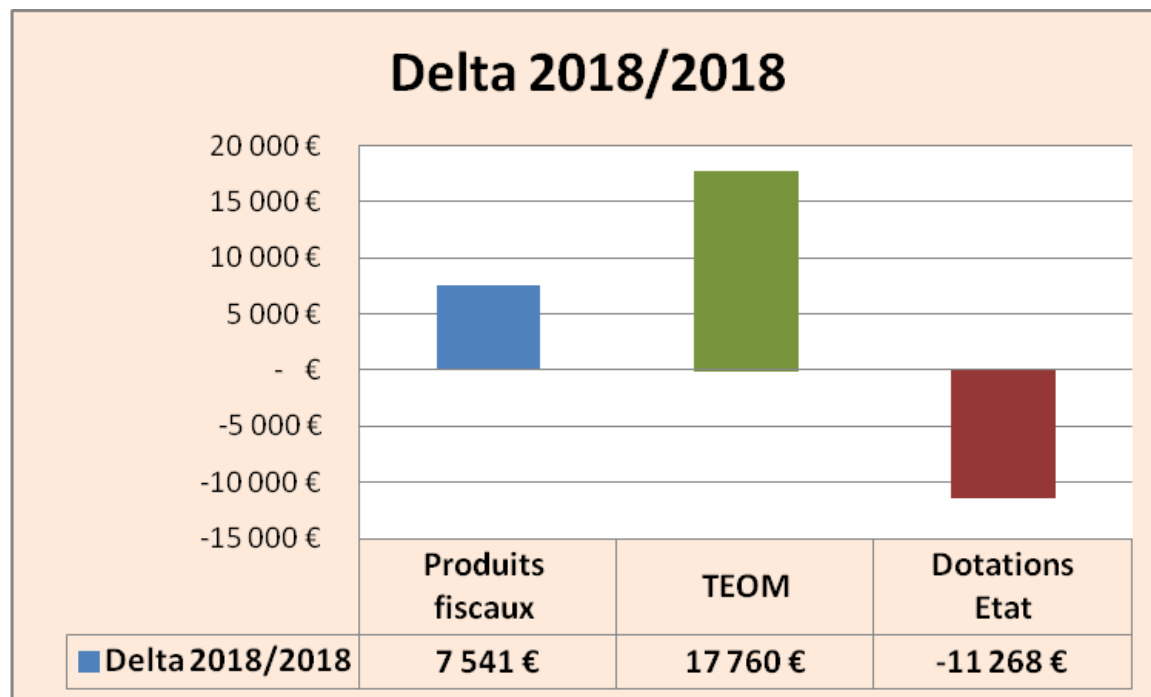
Evolution des bases fiscales 2018/2017



On constate qu'à l'année N de la mise en place de la réforme de la TH, les bases fiscales calculées par les services de l'Etat continuent de progresser mais cette progression est inférieure à celle constatée entre 2017 et 2016 pour les bases de la TH (+ 1,74 % entre 2017 et 2016) et de la TF (+ 2,30 % entre 2017 et 2016).

Pour les bases de la TEOM, pas de différence significative de cette progression entre les 2 prévisions budgétaires.

Evolution du panier ressource 2017/2016



Malgré ce que pouvait laisser présager la loi de finance 2018, on constate une nouvelle baisse des dotations et compensations de l'Etat aboutissant à un solde négatif de – 11 268 € (soit – 3,3 %)

Le détail du chapitre 74 figure dans le tirage informatique du BP.

Taux d'impositions et redevances 2018

Il est proposé au conseil de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe qui resteront inchangés pour la 11^o année consécutive.

- **TH : 10,31 %**
- **TFB : 6,25 %**
- **TFNB : 19,26 %**
- **CFE : 6,99 %**

Il est aussi proposé de ne pas augmenter le taux de la TEOM (stable depuis 2015), et de ne pas augmenter aussi ceux de la Redevance Spéciale (RS) :

- **TEOM 2018 : 14,7 %**
- **RS commerçants:** identique à celle de 2017 (*voir annexes dans tirage informatique du BP*).
- **RS collectivités clientes: 19,50 € par habitant pop DGF** (identique à celle de 2017).
- **RS collectivités membres 2017 : 169 €/tonne de tout venant** (identique à celle de 2017).

A l'issue du constat de l'exercice budgétaire 2018, prenant en compte la réalité de l'évolution de nos recettes fiscales et de la situation de la gestion de déchets au niveau régional et au niveau de notre territoire, une réflexion sera engagée sur l'évolution du taux de la TEOM et de la redevance spéciale dans le sens d'une incitativité renforcée.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Le montant prévisionnel des dépenses réelles d'investissementt (1 188 460 €) est en progression de 6 % (+ 66 053 €) par rapport à 2017.

Chapitres	Libellé	BP 2017	BP 2018	Commentaire
20,21,22,23	Total des opérations d'équipement	1 035 091 €	1 124 598 €	Progression prévisionnelle de 11,5 % par rapport à 2017. Voir liste des programmes en annexe.
16	Remboursement d'emprunts	60 970 €	63 861 €	Pas de nouvel emprunt en 2018.
020	Dépenses imprévues	7 845 €	0 €	

A noter que les crédits affectés à des opérations nouvelles (817 305 €) représentent 72,6 % des dépenses prévisionnelles d'équipement.

Principaux programmes d'investissement 2018 :

- **Acquisition d'un camion de collecte pour 154 800 €**
- **Acquisition de bacs OM pour 25 000 €**
- **Travaux sentiers patrimonial de Vivario pour 13 155 €**
- **Programme DCI pour 110 851 €**
- **Mise aux normes déchetterie pour 100 664 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chapitres	Libellé	BP 2017	BP 2018	Commentaire
13	Subventions d'investissement	462 848 €	721 950 €	Intègre les arrêtés de subventions en notre possession (dont 576 460 € concernant le plan d'optimisation des déchets ménagers)
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	Pas de nouvel emprunt souscrit en 2018.
10	Dotations fonds de réserve	0 €	45 000 €	FCTVA relative aux dépenses d'équipement réalisées lors de l'année N

La section d'investissement s'équilibre grâce au virement de la section de fonctionnement pour 167 805 €, à l'affectation du résultat pour 64 167 € et à l'amortissement des biens pour 232 810 €.

PERSONNELS

Il est prévu d'adapter les besoins en personnels du service déchets en l'application du plan qui sera mis en œuvre cette année.
Il est aussi proposé au conseil l'ouverture de 12 postes de saisonniers pour les besoins des renforts en période estivale (renforts personnels administratifs et techniques, OT notamment).

EMPRUNT - DETTE

Sans nouvel emprunt, le Budget Général restera très faiblement endetté et conserve donc des marges de manœuvre mobilisables si nécessaire en fonction des taux de cofinancements obtenus pour nos programmes d'investissement.

Etat pluriannuel des emprunts BG

